

Héricourt-en-Caux. Pas de place pour Romaric: les parents en colère

Par Le Courrier Cauchois

4-5 minutes

[Actualisé le jeudi 15 septembre à 12 heures] C'est un "*coup de gueule*" que pousse Delphine Maillard. Celui d'une maman qui se bat depuis trois ans pour que son fils, qui vient d'entrer en cinquième, puisse intégrer une classe Ulis (Unités localisées pour l'inclusion scolaire). "*Romaric est né prématurément à six mois de grossesse. Il a été mis sous oxygène, ce qui a détruit certaines cellules au niveau du cerveau, confie la mère de famille. Il a un trouble de la coordination et de l'attention. Il a également une dysgraphie des deux mains*". Si la scolarité de son fils s'est déroulée "*normalement*" à l'école primaire grâce à des cours adaptés, l'Héricourtaise se doutait que le passage au collège serait plus compliqué.

Un mal-être en classe

C'est pour cette raison qu'elle a entrepris des démarches en amont. Elle souhaitait que son fils de 13 ans intègre une classe Ulis à son entrée en sixième. "*Les deux premières demandes n'ont pas abouti auprès de la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées), indique-t-elle. Nous avons finalement eu une notification en urgence, en juillet dernier, qui accordait une place pour Romaric en classe Ulis après qu'il a fait deux tentatives de suicide*". Seulement, au moment d'inscrire Romaric dans le collège dont il dépend, la famille, qui habite Héricourt-en-Caux, apprend qu'il n'y a pas de place dans l'unité localisée d'inclusion scolaire. "*On nous a également dit qu'il y avait une liste d'attente de vingt enfants pour les classes Ulis sur le secteur Yvetot-Fauville-Caudebec, informe Delphine. On sait aussi déjà que Romaric n'aura pas de place en Ulis pour la quatrième*".

Romaric a donc fait sa rentrée en cinquième générale, en ce mois

de septembre. Mais la famille craint que le scénario de l'année précédente se répète. *"En sixième, il avait un réel mal-être. Il n'arrivait plus à suivre et a laissé tomber. On a également appris qu'il avait subi du harcèlement scolaire... S'il ne va pas dans une classe spécialisée, cela va recommencer d'ici décembre. Il se fatigue rapidement, les journées sont longues et il a beaucoup de devoirs à faire le soir... C'est difficile"*, confesse Delphine. En sixième, la famille avait fait adapter l'emploi du temps de Romaric en supprimant les cours du mercredi, demande que Delphine et Eric Maillard renouvelleront cette année s'ils voient que leur fils *"est trop fatigué"*. Afin d'avoir une coupure, l'adolescent ne déjeune plus à la cantine le midi, mais chez sa grand-mère ou sa tante.

Si l'Héricourtaise *"n'est pas découragée"*, elle veut tout tenter pour que son fils ne soit pas laissé sur *"le bord de la route"*. Avec son mari, elle a d'ailleurs envoyé par courrier une mise en demeure au rectorat. *"Dans un discours, le président Emmanuel Macron s'est engagé à ce que tous les enfants handicapés aient une place"*.

Une place pour la rentrée 2021 ?

Contactée, l'inspection académique *"confirme que Romaric devrait être scolarisé en Ulis"*. *"La notification est arrivée en août, mais les rentrées se préparent en amont"*, indique Olivier Wambecke, directeur académique. *"Il y a un délai d'attente sur Yvetot, car les classes sont pleines. Il peut y avoir des délais pour les notifications qui sont arrivées en 2020, mais tous les élèves ont vocation à avoir une place. Tous ceux qui ont reçu une notification en 2019 ont eu une place"*. Ainsi, selon lui, les enfants comme Romaric qui ont eu une notification en 2020 pourront intégrer le dispositif en cours d'année, si des places se délibèrent ou au plus tard pour la rentrée 2021. *"Pour les élèves en attente, il y a un travail d'accompagnement. Ce sont des élèves qui sont identifiés"*, poursuit-il. En septembre, ce sont par ailleurs *"quatre classes Ulis qui ont été créées dans le département dont une à Duclair"*.

Galerie photos